



FR

CONSEIL DE DIRECTION
99^{ème} session (B)
Rome, 23 – 25 septembre 2020

UNIDROIT 2020
C.D. (99) B.18
original: anglais
août 2020

Point n°13 c) de l'ordre du jour: Ressources et politique d'information d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Description des ressources et politique d'information d'UNIDROIT, notamment les publications sur papier et les moyens électroniques</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités entreprises et soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Rapport annuel 2019 (C.D.(99) B. 2)</i>

INTRODUCTION

1. Les ressources d'information d'UNIDROIT sont partagées en publications sur papier et ressources électroniques, qu'il s'agisse de base de données ou de publications électroniques. La date limite pour les statistiques contenues dans le présent document est le 31 décembre 2019 pour la *Revue de droit uniforme* et le 15 février 2020 pour la base de données et les réseaux sociaux.

I. PUBLICATIONS SUR PAPIER

A. *Revue de droit uniforme*

2. En 2012, un contrat a été conclu avec Oxford University Press (OUP) pour une durée de cinq ans renouvelable, en vertu duquel OUP, à partir de 2013, prenait en charge l'édition, la mise en forme, la publication et la diffusion de la *Revue de droit uniforme*. L'accord a été prorogé tacitement à l'expiration des cinq premières années (2018).

3. Le Comité éditorial est composé de M. Ignacio Tirado, Editeur en chef, en qualité de Secrétaire Général de l'Organisation, de Mme Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, de M. Michael Joachim Bonell, consultant à UNIDROIT et coordinateur du Groupe de travail ayant élaboré les Principes relatifs aux contrats du commerce international et M. Stefan Vogenauer, Directeur de l'Institut Max-Planck d'histoire européenne du droit à Francfort (Allemagne). Outre le Comité

éditorial, il existe un Conseil consultatif composé de 19 membres ¹ dont Sir Roy Goode est président. Mme Lena Peters, Fonctionnaire principale à UNIDROIT est rédactrice en chef.

4. La *Revue de droit uniforme* est disponible sur papier et en ligne et les abonnements peuvent concerner l'un des deux supports ou les deux. D'après les données relatives aux abonnements sur papier, il apparaît que ceux-ci ont diminué. Par contre, dans le même temps, les abonnements en ligne ont augmenté - l'augmentation la plus importante concernant les abonnements à une collection, à savoir des abonnements aux collections de revues d'OUP disponibles en ligne. En 2020, on a compté en tout 1.863 abonnés aux collections avec un accès à la Revue par le biais des collections OUP, et 76 abonnés hors collection. En outre, OUP a un arrangement spécial pour les pays en développement qui permet d'offrir des abonnements aux revues en ligne à des taux bas et parfois même gratuitement.

5. En ce qui concerne l'utilisation en ligne, les visites aux pages de la *Revue de droit uniforme* sur le site d'OUP, qui comprennent au moins un article téléchargé, ont augmenté régulièrement. En 2019, il y a eu en moyenne 2.565 visites avec lecture du contenu par mois et en 2020 une moyenne de 3.241 visites par mois. La répartition géographique de l'accès à la *Revue de droit uniforme* en 2020 à ce jour par région a été la suivante: Europe (37%), Amérique du Nord (15%), Asie de l'Est et du Sud-Est (11%), Afrique (9%), Asie centrale et méridionale (8%), Océanie (5%), Amérique centrale et du Sud (2%), Asie occidentale (2%). L'origine de 11% des accès n'a pas pu être retracée.

6. UNIDROIT a également passé un accord avec HeinOnline, en vertu duquel il met en ligne les articles publiés dans la *Revue de droit uniforme* deux ans après leur publication. Cet accord a été repris par OUP, qui canalise désormais les redevances dues à l'Organisation. En 2020 à ce jour, le nombre total des visites a été de 9.183, le nombre total de pages consultées 8.612, le nombre total d'articles 15.789.

7. Les Comptes pour 2019 (1^{er} Janvier – 31 décembre 2019) présentés par OUP en février 2020 montrent que la *Revue de droit uniforme* a réalisé en 2019 un bénéfice de 51.253 €, les redevances dues à UNIDROIT étant de 7.688 €.

8. Le nombre d'abonnements augmente régulièrement, en particulier pour l'édition électronique. Les utilisateurs du site Internet de la *Revue de droit uniforme* se trouvent dans de nombreux pays, dont beaucoup n'auraient jamais pu avoir accès à la Revue sans les ressources d'OUP. La Revue étant un outil primordial pour la diffusion d'informations sur l'Institut, on ne saurait trop insister sur son importance pour atteindre ces pays. En outre, la réputation de la Revue s'est considérablement renforcée: l'introduction du système d'évaluation par les pairs a permis aux universitaires qui doivent publier dans des périodiques d'excellence pour l'avancement de leur

¹ Les membres du Comité éditorial sont les suivants: Sir Roy Goode, Professeur émérite, Université d'Oxford (Royaume-Uni) (Président); Mme Yeşim M. Atamer, Université de Zurich (Suisse); M. Jürgen Basedow, Directeur émérite, Institut Max Planck de droit international privé et de droit comparé, Hambourg (Allemagne); M. Jean-Paul Béraudo, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, Professeur associé à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne); M. Neil B. Cohen, Professeur de droit, Chaire Jeffrey D. Forchelli, Faculté de droit Brooklyn, New York (Etats-Unis d'Amérique); M. Philippe Delebecque, Ecole de droit de La Sorbonne, Université Paris-I (France); M. Diego P. Fernández Arroyo, Sciences Po Ecole de droit, Paris (France); M. Paul Finn, *Professorial Fellow*, Université de Melbourne (Australie) (Juge, Cour fédérale d'Australie, 1995–2012); M. Marcel Fontaine, Professeur émérite, UCLouvain (Belgique); Mme Louise Gullifer, Professeur de droit anglais, Chaire Rouse Ball, Université de Cambridge (Royaume-Uni); M. Hideki Kanda, Université de Tokyo (Japon) (membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT); Mme Eva-Maria Kieninger, Présidente, Droit privé international, européen et allemand, Université de Würzburg (Allemagne); M. Herbert Kronke, Professeur émérite, Institut de droit comparé, conflit de lois et droit international des affaires, Heidelberg (Allemagne), Arbitre, Tribunal des différends irano-américains, La Haye (ancien Secrétaire Général d'UNIDROIT); M. Ralf Michaels, Professeur de droit, Chaire Arthur Larson, Duke University, Durham, NC (Etats-Unis d'Amérique); Mme Christina Ramberg, Faculté de droit, Université de Stockholm (Suède); Mme Ingeborg Schwenzer, LL.M., Université de Bâle (Suisse); Mme Pilar Perales Viscasillas, Université Carlos III, Madrid (Espagne); M. Wang Jun, Professeur, Doyen, Faculté de droit, Université d'économie et des affaires internationales, Beijing (Chine); et Mme Zhang Yuejiao, Université Shantou et Tsinghua (Chine).

carrière universitaire de le faire sans la moindre hésitation dans la *Revue de droit uniforme*. En outre, le nombre d'articles soumis spontanément a augmenté, beaucoup provenant d'auteurs africains et d'autres pays en développement ².

B. Monographies

a) *Commentaires officiels sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et ses Protocoles*

9. Les Commentaires officiels sur la Convention du Cap et ses protocoles sont rédigés par Sir Roy Goode. L'Institut est l'agent de l'auteur, facturant 10 % pour les frais de gestion. Jusqu'en 2019, Sir Roy Goode a fait don de ses droits d'auteur à la Fondation d'UNIDROIT. La plupart de ces redevances ayant été données à l'Institut par la Fondation, il a été décidé qu'elles devraient plutôt rester à UNIDROIT pour financer la *Bourse d'UNIDROIT Sir Roy Goode* nouvellement instituée. La bourse permettra à un étudiant en droit de troisième cycle (doctorat), à un juriste, à un universitaire ou à un fonctionnaire de faire des recherches à la Bibliothèque d'UNIDROIT et de travailler avec le Secrétariat d'UNIDROIT pendant une période de 6 à 9 mois sur un sujet lié à l'un des projets législatifs prioritaires de l'Institut ou à des instruments existants. La *Bourse Sir Roy Goode* fournira une occasion unique d'acquérir de précieuses connaissances sur les méthodes d'élaboration du droit uniforme privé.

10. La quatrième édition du *Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques* a été imprimée en avril 2019. Le *Projet de Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction* a été distribué pour commentaires et devrait être publié début 2021.

11. La quatrième édition du *Commentaire officiel aéronautique* existe également en format électronique, en version pdf, avec des liens internes et externes. Cette version a été préparée à la suite d'un accord entre l'Institut et Aviareto, Conservateur du Registre de la Convention et de ses Protocoles, qui souhaitait une version électronique pour les utilisateurs du Registre. L'accès à cette version est, pour le moment, limité aux utilisateurs du Registre international. Un lien à la version électronique est actuellement en cours de préparation et devrait être disponible pour les utilisateurs du Registre au cours du deuxième semestre 2020.

b) *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016*

12. Afin de faciliter la diffusion des Principes en Amérique latine, la version espagnole de la quatrième édition des *Principes relatifs aux contrats du commerce international* (2016) a été publiée au Chili, en Colombie, au Mexique et au Paraguay: sous les auspices des *Ediciones Universitarias de Valparaíso*, représentées par Mme María Teresa Vega Segovia, Gerente General (Chili); de *l'Editorial Ibañez et du Centro de Estudios de Derecho Comparado* (Bogotá, Colombie), représenté par M. Jorge Oviedo Albá; par M. Jorge Sánchez Cordero, membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT (Mexique); et du *Centro de estudios de derecho, economía y política* (Cedep) et *Intercontinental Editora* (Asunción, Paraguay), représentés par M. José Antonio Moreno Rodríguez, membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT.

13. En ce qui concerne la publication dans d'autres langues, M. Alexander Komarov, membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT, a préparé la version russe qui sera publiée en septembre 2020 par l'éditeur Statut. En novembre 2017, un accord pour la traduction des Principes en coréen a été signé entre UNIDROIT et M. June-sun Choi (Professeur émérite, Université Sungkyunkwan) en collaboration avec MM. Kwang-hyun Suk (Université nationale de Séoul) et Hai-kwan Heo (Université Soongsil).

² L'index du volume 24 de la *Revue de droit uniforme* (2019) est en annexe du présent document.

Cette version est maintenant disponible. En 2018, un accord pour la traduction des Principes 2016 en chinois a été conclu avec M. Zhang Yuqing, ancien membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT et actuellement associé auprès du cabinet d'avocats Beijing Zhang Yuqing. Cette version a également été publiée en 2019. Un accord pour leur traduction en letton avec Mme Baiba Broka, membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT, a été conclu en 2019 et un accord pour la traduction des Principes 2016 en portugais a été conclu, également en 2019, avec M. Lauro Gama Jr, Professeur à la Faculté de droit de la Pontificia Universidade Católica do Rio de Janeiro au Brésil. Le dernier accord à être conclu en 2019 l'a été avec M. Ergun Özsunay, ancien Professeur, entre autres, à l'Université d'Istanbul, pour la traduction en turc.

c) Autres publications

14. La publication du *Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles* est prévue pour 2020, et la publication des *Règles ELI/UNIDROIT de procédure civile européenne* est attendue peu après leur adoption par les deux organisations. Au moment de la rédaction du présent document, elles sont en cours de vérification avant d'être soumises au Conseil de Direction d'UNIDROIT et à un Comité consultatif spécifique de l'ELI. Le Conseil de l'ELI a approuvé le texte le 15 juillet et les membres de l'ELI le 5 août, complétant ainsi le processus d'approbation de l'Organisation. Le texte devrait donc être considéré comme approuvé après l'approbation par le Conseil de Direction d'UNIDROIT.

d) Livrets sur les instruments d'UNIDROIT

15. Le Secrétariat a adopté une politique d'impression des livrets présentant le texte des instruments d'UNIDROIT. Ils ne sont pas en vente mais à l'usage de conférences et d'autres événements. En 2019, le livret sur la *Convention de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés* et les *Dispositions modèles UNESCO/UNIDROIT définissant la propriété de l'Etat sur les biens culturels non découverts* a été réimprimé en anglais et en français. Les livrets sur les Protocoles spatial et ferroviaire à la Convention du Cap ont été réimprimés uniquement en anglais.

e) Le futur: les publications électroniques

16. Suite à la réaction positive des utilisateurs du registre électronique d'Aviareto à la version électronique du Commentaire officiel sur la Convention du Cap et le Protocole aéronautique, la possibilité de préparer des versions électroniques des autres publications d'UNIDROIT pour la vente a été prise en compte. Compte tenu de la nature des publications, leur utilité pour des juristes praticiens et d'autres utilisateurs en serait grandement renforcée, non seulement pour les utilisateurs des quatre Commentaires officiels, mais aussi de publications telles que les Principes d'UNIDROIT, qui comportent un nombre important de renvois internes, et les Guides préparés spécifiquement à l'intention des juristes praticiens.

17. Il existe différentes possibilités pour la préparation d'une version électronique: une simple version en pdf, sans lien, un fichier pdf ou ePUB ou Mobi avec des liens internes et vers des sites extérieurs à la publication elle-même (par exemple, un lien à une convention de la CNUDCI citée dans le volume vers la page correspondante du site de la CNUDCI), avec ou sans signets, et également des livres en format numérique à lire en ligne. Les organisations internationales offrent de plus en plus souvent ces possibilités, qui se révèlent d'une grande utilité pour les utilisateurs car elles sont accessibles sur ordinateur, tablette ou smartphone. Préparer ces formats requiert du temps car il faut d'abord sélectionner les références à lier et ensuite insérer manuellement un lien pour chaque référence sélectionnée. Mais les résultats en retour sont multiples. L'accord de licence avec Aviareto pour le pdf lié à la troisième édition du Commentaire officiel sur la Convention du Cap et le Protocole aéronautique était de 20.000 USD pour cinq ans, soit un total de 100.000 USD. L'accord pour la quatrième édition est de 125.000 USD, ce qui montre bien à quel point les utilisateurs de la version électronique trouvent utile sa publication dans ce format.

18. Il convient également de noter que la *Revue de droit uniforme* est désormais accessible sur le site web de l'OUP, principalement sous forme électronique; les abonnements penchent de plus en

plus vers la version électronique et dans le cas d'une collection, ils concernent toujours la version électronique.

19. Les difficultés pratiques liées à la vente de publications électroniques doivent bien sûr être examinées attentivement afin d'assurer la possibilité d'utilisation de cartes de crédit. UNIDROIT peut ainsi conserver les coordonnées des acheteurs pour toute éventuelle communication (par exemple, la publicité pour les nouvelles éditions, ou les rectificatifs lorsque des erreurs d'impression sont découvertes). Une fois les détails pratiques mis au point, il s'agira d'insérer ces informations sur la page des publications du site Internet d'UNIDROIT.

20. Une évaluation de l'attrait éventuel des publications en format électronique doit être effectuée avant que des ressources n'y soient consacrées. L'annexe 1 du présent document contient un tableau avec les chiffres des ventes de publications en 2019. Si l'on considère que certaines publications d'il y a plusieurs années sont toujours achetées, on peut s'attendre à ce qu'elles se vendent davantage en format électronique.

21. Compte tenu de ce qui précède, on peut affirmer sans risque de se tromper que la vente de publications pourrait être plus rentable si des méthodes de diffusion plus modernes étaient adoptées. Leur importance pour la diffusion de la connaissance des instruments d'UNIDROIT et des travaux de l'Organisation en général est considérable et pourrait être renforcée si utilisées efficacement.

II. RESSOURCES ELECTRONIQUES D'INFORMATION SUR UNIDROIT

A. Site Internet d'UNIDROIT

22. Le site Internet d'UNIDROIT a été créé dans les années 1990. En 2012, le Secrétariat a commencé à travailler à la création d'un nouveau site plus convivial, utilisant les technologies les plus récentes mises au point depuis la création du site original. Le nouveau site Internet d'UNIDROIT est devenu opérationnel le 10 janvier 2014. Il est examiné régulièrement et subi les modifications ou les intégrations nécessaires en vue d'améliorer certaines fonctions et d'en ajouter d'autres.

23. En 2019, le moment était venu de repenser le site Internet dans sa totalité. En effet, l'évolution rapide des technologies et la nécessité d'un site encore plus attrayant ont incité le Secrétariat à envisager de l'actualiser. Les possibilités offertes par les nouvelles technologies ont été étudiées, en gardant à l'esprit que l'architecture et l'esthétique du site Internet devaient toujours être au service du contenu. Il a toutefois été décidé durant l'année qu'il était préférable de télécharger des documents historiques d'UNIDROIT et de se concentrer sur les travaux en cours. La création d'un nouveau site a donc été reportée - mais pas pour longtemps, car un design moderne des sites étant de plus en plus répandu, y compris auprès des organisations internationales, le Secrétariat a l'intention de repenser le site web d'UNIDROIT au cours de l'année à venir. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce site. Le Secrétariat est convaincu qu'il améliore la visibilité de l'Institut et constitue un outil très efficace pour diffuser des informations pertinentes.

a) Suivi de la fréquentation du site Internet

24. Le site Internet est contrôlé par Google Analytics. Les données prises ici en considération se rapportent à l'utilisation du site entre le 7 mars 2019 et le 15 février 2020.

i) *Sources d'accès au site Internet d'UNIDROIT*

25. La source d'accès la plus utilisée au site Internet d'UNIDROIT est Chrome (55,22%), suivi de Safari (18,66%), Firefox (7,35%) et Internet Explorer (7,13%). Un grand nombre d'entrées sont par renvoi: de l'UNESCO (10,42%), de la CNUDCI (0,93%), du Groupe de travail aéronautique (0,54%)

et de la FAO (0,44%). Les réseaux sociaux ³ et Wikipédia dans les différentes langues représentent également des sources importantes d'accès: Wikipédia anglais (3,20%) et Wikipédia russe (1,47%). Ces pourcentages montrent une augmentation de l'accès par ces points d'accès. La source d'entrée la plus importante reste toutefois par une recherche organique (68,45 %) ⁴, par l'entrée directe d'utilisateurs connaissant le site (19,78 %), par le renvoi (9,07 %) et par les médias sociaux (2,68%). Le nombre total d'utilisateurs au cours de la période considérée était de 179 730.

ii) *Pays d'origine des utilisateurs*

26. En ce qui concerne les pays d'origine des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT, la plupart d'entre eux, au cours de la période examinée, se trouvaient aux États-Unis (10,36%), en France (8,87%), au Royaume-Uni (5,65%) et en Italie (5,44%). Le premier pays d'Amérique latine à figurer sur la liste est le Mexique, en 9^{ème} position (2,63 % des utilisateurs), le premier pays asiatique est l'Inde, en 5^{ème} position (3,82 % des utilisateurs), et le premier pays africain est le Maroc, en 28^{ème} position (0,77 %). Continent par continent, sur les 100 premiers pays d'origine des utilisateurs, 34 étaient européens (Russie et Ukraine comprises), 7 euroasiatiques, 19 asiatiques, 16 américains (du Nord et du Sud), 15 africains, 6 du Moyen-Orient et 2 d'Océanie. L'un d'entre eux n'a pas été comptabilisé.

iii) *Pages du site Internet consultées*

27. Parmi les 100 premières pages consultées, la plus lue était celle des *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016* (7,41% des pages consultées, mais il faut noter que certains chapitres sont régulièrement consultés séparément), suivie de la page intitulée *Présentation d'UNIDROIT* (3,49%), de la page sur les contrats (2,96%), sur la Convention du Cap (2,46%), de la page sur la recherche et les stages (1,84%), la page sur l'état de la Convention du Cap (1,83%), le Protocole MAC (1,53%), les Principes d'UNIDROIT 2010 (1,43%), le Protocole aéronautique (1,31), la *Convention de 1995 sur les biens culturels* (1,12%), la page sur les Etats membres de l'Organisation (1,10%) et la page sur les *Clauses types sur l'utilisation des Principes* (1,07%). Les *Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale* arrivent en 16^{ème} position (0,93%) et les travaux en cours sur la procédure civile transnationale (*Règles régionales ELI/UNIDROIT*) n'arrivent qu'en 52^{ème} position (0,26%). La consultation en ligne sur les contrats d'investissement en terres agricoles arrive en 41^{ème} position (0,32 %). La plupart des pages consultées étaient en anglais. Les pages en français partent de la douzième place avec la page d'accueil (1,30 %). Au total, comme les années précédentes, les pages consultées sont variées et concernent des documents plus anciens, comme la *Convention sur les testaments* de 1973 (20^{ème} position, 0,78 % des utilisateurs), et la *Convention de 1964 portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels (LUVI)* (28^{ème} position, 0,52 %). La *Convention de 1988 sur l'affacturage international* se situe en 22^{ème} position (0,64 %) et la *Convention de 1988 sur le crédit-bail international* en 60^{ème} position (0,23 %). La *Loi type sur la divulgation des informations en matière de franchise* en anglais est en 47^{ème} position (0,30 %). La *Convention de Genève sur les titres intermédiés* de 2009 est en 44^{ème} position avec 0,31 % des utilisateurs. Les publications occupent la 25^{ème} position, avec 0,58 % des utilisateurs, et la *Revue de droit uniforme* la 53^{ème} position (0,26 %).

³ Voir ci-après. Point B.

⁴ La recherche organique est une méthode permettant de saisir un ou plusieurs termes sous la forme d'une seule chaîne de texte dans un moteur de recherche. Les résultats de la recherche organique apparaissent sous forme de listes paginées, sont basés sur la pertinence des termes de recherche et excluent les annonces (définition de Google).

iv) Groupes d'âge des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT

28. En observant les groupes d'âge des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT, les données illustrées au Conseil les années précédentes ont été confirmées: le groupe le plus important d'utilisateurs était celui des 25-34 ans (33,50%), le deuxième des 18-24 ans (27,50%), le troisième des 35-44 ans (15,5%), le quatrième des 45-54 ans (12,5%), le cinquième des 55-64 ans (5,5%) et le sixième des 65 ans et plus (5,5%). Il est intéressant de remarquer que 45,85% sont des femmes et 54,15% des hommes.

B. Réseaux sociaux

29. L'objectif du programme sur les réseaux sociaux est de promouvoir les travaux d'UNIDROIT auprès d'un public plus vaste de manière innovante, efficace et rentable.

30. UNIDROIT a lancé son programme sur les réseaux sociaux à l'occasion des célébrations du 90^{ème} anniversaire de l'Institut en avril 2016. UNIDROIT dispose actuellement de comptes sur LinkedIn (2016), Facebook (2016), Twitter (2018) et YouTube (relancé en 2019). Le maintien d'une présence sur LinkedIn permet à l'Institut d'informer les praticiens et les juristes de projets, tandis que Facebook promeut UNIDROIT auprès d'une jeune génération de juristes, d'universitaires et d'étudiants. UNIDROIT a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux en créant un profil Twitter en février 2018, en vue de faire connaître UNIDROIT à un public plus vaste. Au début de 2019, UNIDROIT a relancé sa présence sur YouTube afin de promouvoir des vidéos de présentations faites à l'Institut par des juristes internationaux et des chercheurs, ainsi que de partager des vidéos promotionnelles sur les instruments et les événements qui ont lieu à UNIDROIT.

31. Les trois principaux indicateurs de performance concernant le programme sur les réseaux sociaux de l'Institut sont 1) le nombre d'abonnés, 2) la "portée" du programme (le nombre total de personnes qui lisent le contenu des réseaux sociaux d'UNIDROIT) et 3) le nombre de références au site Internet d'UNIDROIT. Depuis son lancement, le programme a dépassé les attentes de ces trois indicateurs principaux de performance. Au 5 février 2020, l'Institut comptait 8.755 abonnés sur LinkedIn, 3.408 sur Facebook, et 667 sur Twitter; 91 abonnés sur YouTube reçoivent plusieurs mises à jour hebdomadaires sur les activités d'UNIDROIT. Ces chiffres représentent un taux de croissance annuel de 140 % pour les adeptes de LinkedIn, 23 % pour les adeptes de Facebook et 97 % pour les adeptes de Twitter. En ce qui concerne la "portée" de l'Institut sur les médias sociaux, le contenu d'UNIDROIT a été diffusé 133 166 fois sur Facebook, tandis qu'il a été affiché sur les flux d'informations 412 512 fois sur LinkedIn, et environ 211 800 fois sur Twitter au cours des douze derniers mois.

32. Entre le 7 mars 2019 et le 15 février 2020, les réseaux sociaux ont renvoyé 5.084 personnes sur le site web d'UNIDROIT contre 3.397 personnes en 2018; les réseaux sociaux restent la principale source de renvoi sur le site, à l'exception des moteurs de recherche. 63% de ces références passent par Facebook, ce qui souligne l'importance de la présence d'UNIDROIT sur cette plateforme spécifique, LinkedIn et Twitter se classant en deuxième et troisième position avec respectivement 27% et 7%. En outre, les réseaux sociaux ont renvoyé 222 personnes au site créé pour la Conférence diplomatique sur le protocole MAC, et 64 personnes au site relatif au Projet académique sur la Convention d'UNIDROIT ("UCAP").

33. UNIDROIT a atteint ces résultats en adoptant une stratégie basée sur: i) des affichages fréquents; ii) un contenu adapté au public sur les plateformes de réseaux sociaux pertinentes; iii) un contenu diversifié et intéressant; et iv) des partenariats avec les organismes concernés. UNIDROIT participe à une table ronde sur les réseaux sociaux organisée par la Mission américaine auprès des agences des Nations unies à Rome, qui réunit les responsables des réseaux sociaux des plus importantes agences internationales basées à Rome afin de partager leurs connaissances et de coordonner des campagnes de promotion. Cela a permis à UNIDROIT de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de grandes organisations qui ont des équipes entières qui travaillent à la communication numérique. En 2019, UNIDROIT a collaboré avec des équipes de réseaux sociaux du FIDA et de la FAO pour faire connaître le Projet ALIC Zero du Guide juridique UNIDROIT/FAO/FIDA sur les contrats

d'investissement en terres agricoles, ainsi qu'avec diverses universités, cabinets d'avocats, gouvernements et autres organisations internationales pour la promotion d'événements organisés conjointement.

34. Aucun des comptes de réseaux sociaux d'UNIDROIT ne nécessite de frais d'abonnement. UNIDROIT utilise le programme SocialChamp pour publier simultanément sur ses différentes plateformes, ce qui réduit considérablement le temps nécessaire au maintien des comptes de ses réseaux sociaux. Grâce à SocialChamp, les publications peuvent être programmées à l'avance, ce qui permet à UNIDROIT d'en promouvoir le contenu à des moments stratégiques pour ainsi en assurer la plus vaste diffusion possible.

III. BIBLIOTHEQUES DEPOSITAIRES

35. Avant l'ère des sites Internet, UNIDROIT avait demandé aux Etats membres de désigner des Bibliothèques spécifiques ou d'autres institutions officielles pour agir en tant que Bibliothèques dépositaires pour la documentation d'UNIDROIT. Il leur a également été demandé quels documents elles seraient intéressées à conserver (uniquement des documents ou bien également des publications, la *Revue de droit uniforme*, etc.). Tous les Etats n'ont pas désigné de Bibliothèques dépositaires et tous ne souhaitent pas recevoir l'ensemble de la documentation proposée. Avec l'adoption de la politique de mise en ligne de toute la documentation sur le site Internet, l'intérêt des Bibliothèques dépositaires a diminué. Toutefois, certains Etats souhaitent toujours la recevoir. La liste des Etats membres sur le site Internet indique également si des Bibliothèques dépositaires ont été ajoutées.

IV. ACTION DEMANDEE

36. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités du Secrétariat et à soutenir activement ses initiatives dans ce domaine. Le Conseil est, en outre, invité à aviser le Secrétariat sur les améliorations possibles du site web de l'Organisation.*

ANNEXE 1

VENTES DES PUBLICATIONS 2019			
TITRES	VENTES	ROYALTIES REÇUES OU DUES	RECETTES PAR PUBLICATION
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016 (2017)	1.240,50		1.240,50
Commentaire officiel spatial (1 ^{ère} éd.) (2013)	216,00		216,00
Commentaire officiel ferroviaire (2 ^{ème} éd.) (2014)	216,00		216,00
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016 (2017)	1.240,50		1.240,50
Commentaire officiel spatial (1 ^{ère} éd.) (2013)	216,00		216,00
Commentaire officiel ferroviaire (2 ^{ème} éd.) (2014)	216,00		216,00
Commentaire officiel aéronautique (4 ^{tème} éd.) (2019)	79.311,20 ⁵		79.311,20
Commentaire officiel aéronautique électronique 3 ^{ème} éd (2017)	20.000,00 ⁶		17.500,00 (USD 20.000,00)
Commentaire officiel 2009 Convention de Genève(OUP) (1.10.2018-31.3.2019) (Royalties 5%) (2012)		48,30 (£ 43.41)	48,30
Commentaire officiel 2009 Convention de Genève (Schulthess) (Royalties 10%) (2012)		55,33 (CHF 59.50)	55,33
Revue de droit uniforme (2019) (Royalties 15%)		7.688,00	7.688,00
Mélanges en l'honneur de M.J. Bonell (2016)	1.357,00		1.357,00
Guide to Master Franchise Arrangements (2007)	54,00		54,00
Guide juridique pour l'agriculture contractuelle (2015)	28,00		28,00
TOTAL			107.659,00
Allocation budgétaire pour l'impression			15.000,00
Estimation recettes des ventes des publications			17.000,00

⁵ Ces recettes sont destinées à la bourse Sir Roy Goode.

⁶ Ces recettes sont enregistrées séparément dans le Budget des recettes de la vente des publications. Le revenu de la vente des publications s'élève donc à 8 347,80 après soustraction de la somme attribuée à la bourse Sir Roy Goode et de la somme versée par Aviareto pour la version électronique du Commentaire officiel.

REVUE DE DROIT UNIFORME, VOLUME 24 (2019) – INDEX

INDEX 2019

I. IN MEMORIAM		
TIRADO, Ignacio	Alberto Mazzoni	254
II. EDITORIALS / ÉDITORIALS		
THE EDITORIAL BOARD	Editorial	260
THE EDITORIAL BOARD	Editorial	607
III. ARTICLES		
ADELUS, Edouard	Global law-making in insolvency law: the role for the United Nations Commission for International Trade Law	175
BAECK, Joke, and HEYTENS, Lize	Setting a new standard for the harmonization of secured transactions law: the new Belgian Pledge Registry	520
BAZINAS, Spyridon V.	The law applicable to third-party effects of assignments of claims: the UN Convention and the EU Commission Proposal compared	609
BEHESHTI, Reza	The absence of choice of law in commercial contracts: problems and solutions	497
DESCHAMPS, Michel	Conflict-of-laws rules on assignments of receivables in the United States and Canada	649
FERRARI, Franco	A new paradigm for international uniform substantive law conventions	467
GABRIEL, Henry	The UNCITRAL Model Law on Electronic Transferable Records	261
GALEHR, Stella, and GROSZ, Tessa	Discussion report: receivables and securities in private international law	738
GASCÓN INCHAUSTI, Fernando, and STÜRNER, Michael	Access to information and evidence in the ELI / UNIDROIT European Rules on Civil Procedure: some fundamental aspects	14
HEINDLER, Florian	The law applicable to third-party effects of transactions in intermediated securities	685
HEINZE, Christian, and WARMUTH, Cara	The law applicable to third-party effects of assignment and the conflict rules for insolvency according to EU law	664
IVANOVA, Petja	Cross-border regulation and fintech: are transnational cooperation agreements the right way to go?	367
KIENINGER, Eva-Maria	European rules on the law applicable to third-party effects of assignments: a never-ending story?	633
KOZUKA, Souichirou	A governance framework for the development and use of artificial intelligence: lessons from the comparison of Japanese and European initiatives	315
LERNER, Pablo	The Principles of International Commercial Contracts as model law: an Israeli perspective	121
LINARELLI, John	Artificial general intelligence and contract	330
LOZADA-PIMENTO, Nicolás	AI systems and technology in dispute resolution	348
MAIER-LOHMANN, Till	Buyer's self-repair of non-conforming goods versus seller's right to cure under Article 48 of the CISG	58
MONICAM, Cyrille	Réflexion sur le fondement de l'affaiblissement de la force obligatoire du contrat en droit OHADA	576

MOUHOUAIN, Salifou	La réforme du droit Camerounais des entreprises publiques et le droit des sociétés commerciales de l'espace OHADA	214
MÜLLER, Michael F.	Approaches to the law applicable to proprietary effects of transactions in securities taken in uniform law: a lesson for the EU	711
MUÑOZ LÓPEZ, Edgardo	Software technology in CISG contracts	281
ORTOLANI, Pietro	The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	430
RODRÍGUEZ DE LAS HERAS BALLELL, Teresa	Legal challenges of artificial intelligence: modelling the disruptive features of emerging technologies and assessing their possible legal impact	302
SANCHEZ LASABALLETT, Eliezer	Conceptualizing harmonization: the case for contract law	73
SCHWENZER, Ingeborg, and MUÑOZ, Edgardo	Duty to re-negotiate and contract adaptation in case of hardship	149
SMITH, Vincent	Redress through collective actions in Europe: ELI / UNIDROIT and European Commission proposals	1
SPINDLER, Gerald	Fintech, digitalization, and the law applicable to proprietary effects of transactions in securities (tokens): an European perspective	724
TAJTI (THAYTHY), Tibor	The impact of technology on access to law and the concomitant repercussions: past, present, and the future (from the 1980s to present time)	396
TRASCHLER, Thomas	The significance of the qualifying declarations under the Cape Town Convention	42
WOMDJOU, Francis	L'échange d'arguments autour de l'élaboration du droit économique à partir du Traité mettant en commun les listes des matières d'affaires	484
WOOD, Roderick J	Identifying borrowed sources in secured transactions law reform	545
ZELLER, Bruno, and TRAKMAN, Leon	Mediation and arbitration: the process of enforcement	449
IV. INTERNATIONAL DEVELOPMENTS / ACTIVITÉS INTERNATIONALES		
ESHRAGHI ARANI, Mojtaba	The legal Impediments to the accession of Iran to the Cape Town Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Aircraft Protocol	234
MOSTAD-JENSEN, Anne	News from the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL): The Work of the Fifty-second Commission Session	817
PERMANENT BUREAU OF THE HCCH ON PRIVATE INTERNATIONAL LAW	News from the Hague Conference on Private International Law	804
UNIDROIT SECRETARIAT / SECRÉTARIAT D'UNIDROIT	UNIDROIT News / Actualités d'UNIDROIT	744
V. INDEX		
Index		831